

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

**Initiative
89**

MEMBRE DES RÉSEAUX



FRANCE **ACTIVE**

Initiative
france

Les membres

Collectivités : Conseil Départemental – Conseil Régional – Communautés de Communes d'Auxerre, Sens, Migennes, Gâtinais en Bourgogne, *Cœur de Puisaye*

Acteurs économiques : Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture

Banques : Banque Populaire – Caisse d'Epargne – Crédit Agricole – Société Générale

Structures d'insertion : associations Entrain et Vitavie – Plie de Sens – Mission locale de Tonnerre Avallon

Personnes physiques : Bernard Laurin – Roger Delingette – Michel Pisani – Cécile Thibaut – Pascal Ventura

Autres financeurs : Caisse des Dépôt et Consignations – La Macif – France Active

Historique

- 1996** : Création de l'association - Public cible allocataires du RMI créateurs d'entreprises
- 2001** : Elargissement des interventions en création à tous les publics
- 2007** : Mise en place d'un prêt pour les entreprises en difficulté de trésorerie / retournement
Mise en place d'un prêt pour le financement du développement
- 2011** : Prêt Entrepreneurs en Afrique
- 2013** : Audit de la Chambre Régionale des Comptes
- 2016** : Mise en place d'un groupe d'investisseurs
- 2017** : Mise en place d'un prêt de développement pérenne
Nouvelles économies : manifestations régionale et nationale
Création d'un fonds d'investissement

Animation du territoire

Organisation de manifestations

- 2006 : Soirée des 10 ans avec Bernard Laporte
- 2009 : Soirée 1000^{ème} entreprise parrainée par Alain Afflelou
- 2015 : Organisation de 2 salons de la création d'entreprises – Co organisateur du concours régional de l'entrepreneuriat au féminin
- 2016 : Soirée défiscalisation – investissements au capital des PME
- 2016 : Co organisation avec la CCI du forum créateur « Monte ta boîte »

Adhérent

- réseaux nationaux : France Active – Initiative France – Réseau Entreprendre
- Medef & Cpme
- Programme Défison

Les cibles d'intervention

Faciliter l'opération financière – 10 financements

Partage du risque

Expertise et accompagnement

Toutes les situations d'entreprises

Création / Reprise

Difficulté

Développement

Toutes les natures d'activité

2 réserves : Activités agricoles

Moralité de l'activité

Toutes les « tailles »

Besoins financiers jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'euros

Effectifs : de 1 à 300 emplois

Rapport positif de la Cour des Comptes

« ...l'activité de YAC était encore en 2011 de plus du double de celle de la moyenne des plateformes au niveau national ...

...L'évolution du nombre d'emplois créés ou maintenus plaide en faveur de Yonne Active Création qui systématiquement obtient de meilleurs résultats que la moyenne régionale et nationale ..

...La chambre observe que le département affiche une forte lisibilité vers les créateurs d'entreprises grâce à son association Yonne Active Création....

... La chambre observe que le règlement financier dont s'est dotée Yonne Active Création favorise un fonctionnement régulier de cette association dans le cadre de règles très précises...

...Le taux de pérennité à 3 ans des entreprises suivies par YAC est légèrement supérieur à la moyenne nationale (86 % contre 85 %)...

...Le coût moyen par dossier aidé pour l'association est de 1 167 €. La chambre observe que ce coût est très compétitif compte tenu des diverses tâches que cela implique pour l'association... »

Les financements en 2016

* Yac peut être contrôlé dans le cadre de ses activités par la Commission bancaire

		Publics	Montant Maximum	Création / reprise	Difficulté / retournt	Dévlpt	Origine des ressources
LES PRETS							
1	Prêt d'honneur	Tous	23 000 €	X			YAC
2	Prêt NACRE	Demandeurs d'E.	8 000 €	X			ETAT
3	Prêt Initiative remarquable	Projets à fort potent.	25 000 €	X			IF
4	Prêt de Transition	Ent. En difficulté	23 000 €		X		YAC
LES GARANTIES DE PRETS BANCAIRES							
5	Garantie France Active	Demandeurs d'E.	45 000 €	X			YAC
6	Garantie des "femmes" FGIF	Femmes	45 000 €	X		X	ETAT
LES PRIMES OU SUBVENTIONS							
7	Prime CAP Jeune	moins de 26 ans	2 000 €	X			FA - Mécénat
HAUT DE BILAN - RENFORCEMENT DES CAPITAUX							
8	Groupe d'investisseurs	toutes entreprises	pas de plafond	X	X	X	Investisseurs

* selon critères pré-définis

Les accompagnements

	Construction du projet	Expertise financière recherche de financements	Suivi post financement
Création / reprise	X	X	X*
Entreprises en transition	X	X	
Bénéficiaires du RSA	X	X	X

* réalisé par chambres consulaires

** dont CCI, CDT, CEA

Permanences :

- Hebdomadaires CCI Sens
- Bimensuelle Migennes (contrat de ville)
- Mensuelle Pôle Emploi Joigny

Selon les demandes : Centre Développement du Tonnerrois et Chambre Economique de l'Avallonnais

Prêts en création / reprise

Le Prêt d'Honneur : Principal outil – Prêt à taux 0 % - Financements délivrés sur fonds propres de l'association – 23 000 € maximum – Financement à la personne physique.

Le Prêt NACRE : Prêt d'honneur « bis » réservé aux demandeurs d'emploi. Son montant est limité à 8 000 €. Chaque année, l'Etat attribue un nombre et volume de prêts à réaliser. A cela, l'Etat attribue également un nombre d'accompagnements rémunérés en pré création (PM1) – En expertise financière et attribution du prêt (PM2) ainsi qu'en suivi post création (PM3).

- 70 PM1 attribuées
- 95 PM2 attribuées
- 80 PM3 attribuées

EN 2017 LE DISPOSITIF EST TRANSFERE A LA REGION

Garanties prime création / reprise

La Garantie de prêt bancaire France Active : portée juridiquement par France Active – Elle est financée par des fonds « locaux » ou enveloppe d'Etat. Son montant est limité à 45 000 €. Cette garantie s'adresse aux demandeurs d'emploi.

La Garantie de Prêt bancaire FGIF : elle s'adresse uniquement aux femmes qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise avant le terme de la 5^{ème} année d'activité. Garantie gérée par France Active sur des fonds d'Etat. Droit de tirage « illimité » pour YAC. Une rémunération est allouée à hauteur de 200 € + 1% du montant garantie limité à 45 000 €.

La prime CAP Jeune : Prime créée à l'initiative de France Active et financée par du Mécénat. Elle s'adresse aux jeunes créateurs de moins de 26 ans en recherche de financement bancaire. Son montant s'élève à 2 000 €. Une rémunération est attribuée à hauteur de 525 € par prime.

Difficulté ou retournement

Créé en 2007 par Yonne Active Création. Cet outil de financement de la difficulté des entreprises reste aujourd'hui quasiment unique en France de par sa souplesse et sa réactivité. Il s'agit en quelque sorte d'une médiation du crédit avec un financement. Ce prêt est financé localement.

Le réseau national Initiative France a depuis dans son rapport annuel introduit des éléments statistiques sur le financement des entreprises en difficulté à travers des « prêts de transition ».

Le financement du développement

Le prêt de transition : Il permet si nécessaire d'intervenir dans le financement du développement. Néanmoins, l'objectif est de réserver principal ses fonds pour le financement de la difficulté.

Le prêt croissance : la mise en place à été votée par le Conseil d'Administration fin 2014. Une collecte de fonds aboutira en 2017.

Levée de fonds

Groupe d'investisseurs : Il permet de renforcer les fonds propres des entreprises en développement ou sur un modèle économique start up.

Fonds d'investissement : Création programmée pour 2017. Ce fonds viendrait compléter les levées incomplètes du groupe d'investisseur.

Les chiffres clés

	2015	2016
Nombre d'entreprises financées	174	170
Nombre de personnes financées	191	183
Nombres d'emplois créés ou maintenus	374	348
Montant Total des interventions YAC	2 434 070 €	2 414 620 €
Montant total des prêts bancaires	10 403 004 €	8 965 078 €

Les financements

41 garanties FAG et FGIF pour
929 320 €

Prêt d'Honneur :
118 prêts pour 902 000 €

Prêt NACRE :
53 prêts pour 247 500 000 €

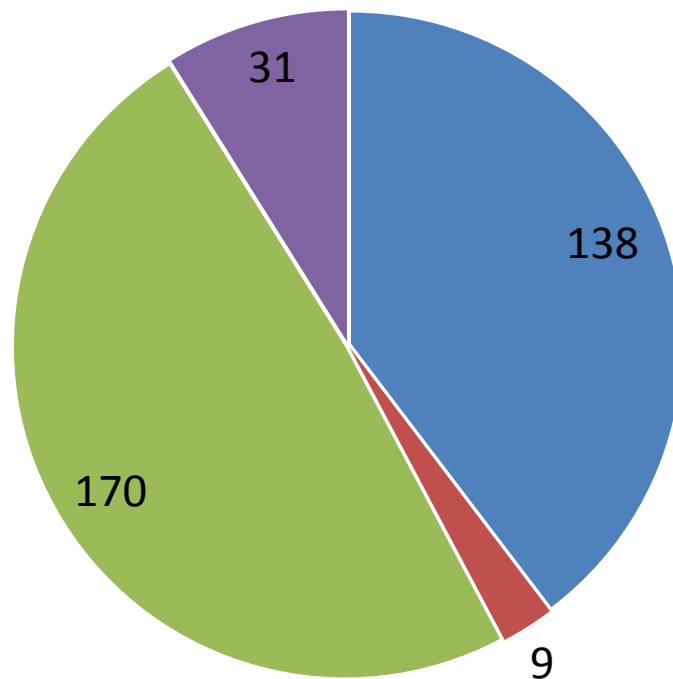
Prêt Développement, 6 pour
53 000 €

Prêt d'Honneur
Transition :
17 prêt pour 181 800 €

3 CAP Jeune : 6 000 €

1 levée de fonds : 95 000 €

Répartition des emplois

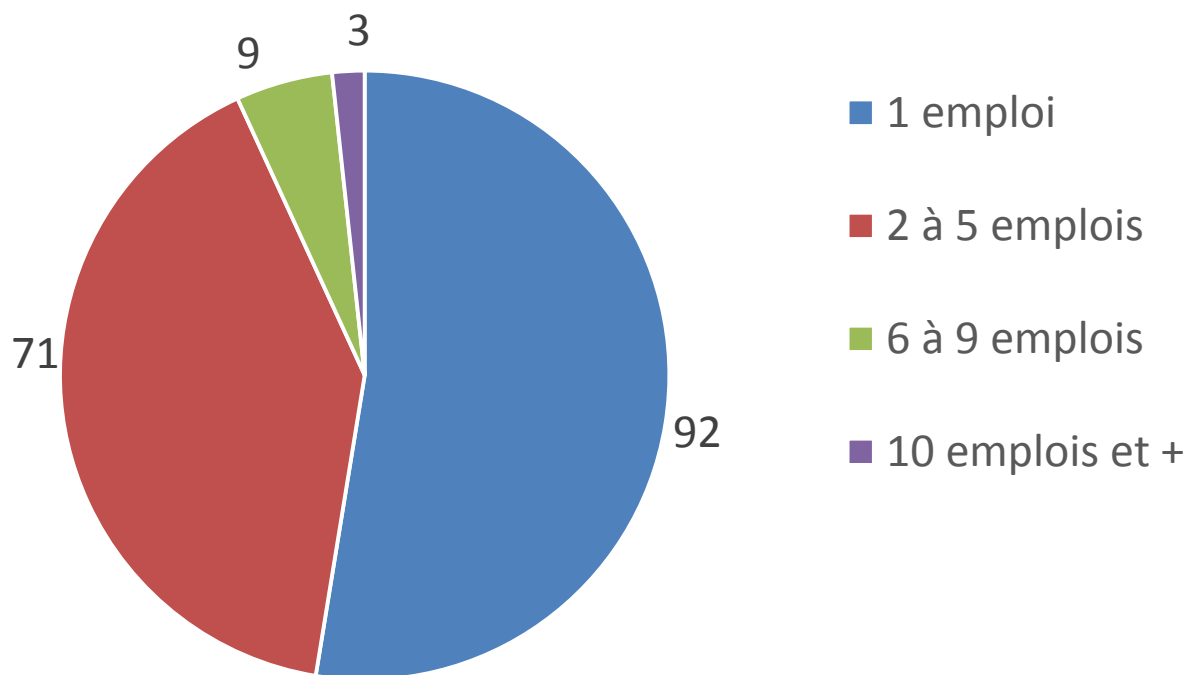


- Créés dans le cadre de création d'entreprise
- Créés dans le cadre d'un développement
- Consolidé - reprise d'entreprise
- Sauvé - Transition ou retournement

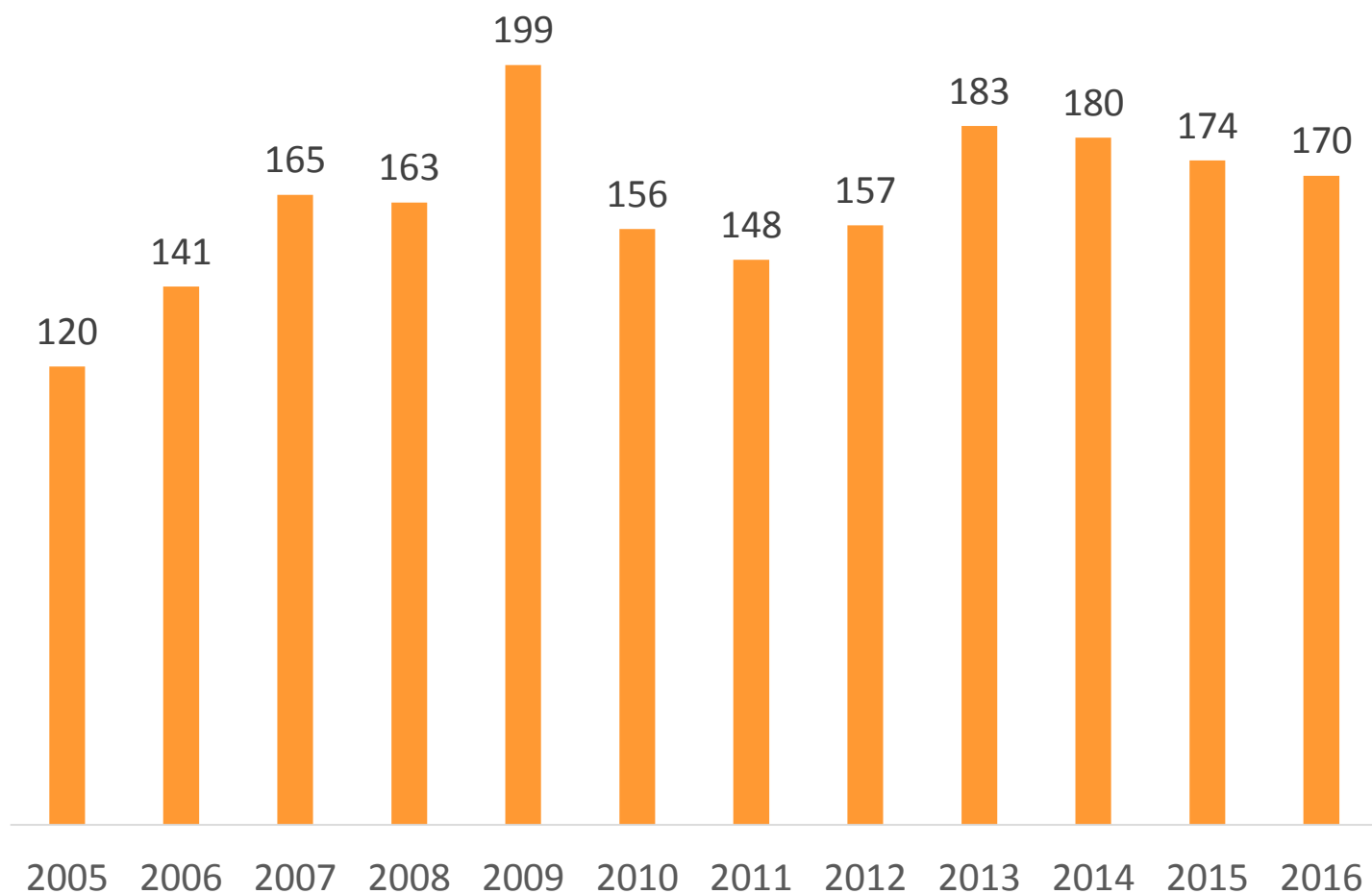
Répartition des activités

	Nombre	%
Création	87	51%
Reprise	62	36%
Difficulté / retournement	17	10%
Développement	3	2%
levée de fonds	1	1%
	170	100%

Taille des entreprises

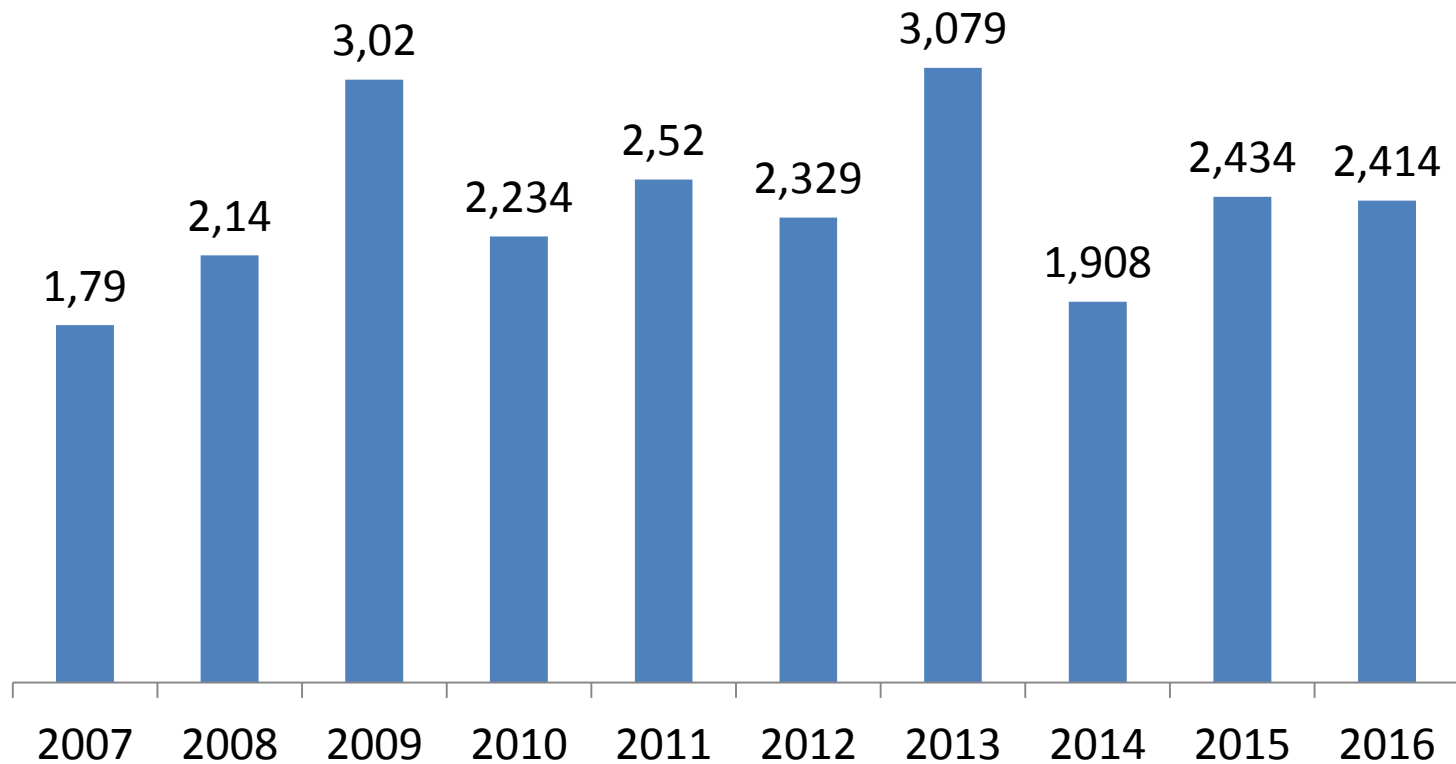


Nombre d'entreprises financées / an



Investissements annuels

Millions d'euros



Participations bancaires

	Nb 2015	montants	Nb 2016	Montants
Banque populaire	46	2 776 943 €	50	2 174 800 €
Caisse d'Epargne	27	1 372 861 €	29	1 366 100 €
Crédit agricole	34	2 156 500 €	29	2 356 000 €
Société Générale	14	894 000 €	6	873 764 €
CIC	11	435 000 €	13	808 500 €
Crédit Mutuel	4	110 000 €	9	271 814 €
BNP Paribas	15	1 391 300 €	9	719 100 €
LCL	1	30 000 €	2	13 000 €
Autres	2	75 000 €	1	9 000 €
	108	6 464 661 €	98	6 417 278 €

Accompagnement TI RSA

- Le 01/04/2016, INITIACTIVE 89 a complété son offre de services par des missions auprès des bénéficiaires du RSA(Revenu de Solidarité Active) créateurs ou chefs d'entreprises. Cette activité est cofinancée par le Conseil Départemental et les Fonds Sociaux Européen
- Les missions :
 - 1-instruction des demandes de RSA
 - 2-maintien des droits au RSA pour les bénéficiaires du RSA qui créent une entreprise
 - 3-accompagnement à la création d'entreprises des bénéficiaires du RSA porteurs de projets
 - 4-accompagnement au développement de l'activité des bénéficiaires du RSA chefs d'entreprises
 - 5-accompagnement à la cessation d'activité des bénéficiaires du RSA chefs d'entreprises



Hervé Judes
coordination
herve.judes@yonneactivecreation.fr
03 86 42 39 40

Virginie Drouard
accompagnement
virginie.drouard@yonneactivecreation.fr
03 86 42 39 42

Anne Sophie Quirié
accompagnement
anne-sophie.quirie@yonneactivecreation.fr
03 86 42 39 43

Nathalie Bau
accompagnement
nathalie.bau@yonneactivecreation.fr
03 86 42 39 41

Yonne Active Création
les boutisses 1
les plaines de l'Yonne
Bâtiment C
89000 AUXERRE



Ce projet est cofinancé par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "emploi et inclusion" 2014-2020

Les principaux éléments

INITIACTIVE 89 a été nommé référent de 593 personnes

97 personnes sont sorties du dispositif RSA socle et ne sont plus à la charge du Département

41 personnes ont été réorientées vers un autre organisme d'accompagnement: Pôle emploi, COALLIA, service social

219 CER Contrats d'Engagements Réciproques ont été signés et validés : document que tout bénéficiaire du RSA doit signer et dans lequel il s'engage à effectuer des démarches pour revenir à terme à l'autonomie financière

	INITIACTIVE 89	Projection année complète INITIACTIVE 89		SASTI
31/12/2016	366 dossiers en cours	590	31/12/2015	278 dossiers en cours
31/12/2016	571 rendez-vous proposés pour 593 dossiers orientés dans l'année		31/12/2015	Données non disponibles
31/12/2016	219 Contrats d'Engagements Réciproques signés et validés	339	31/12/2015	238 Contrats d'Engagements Réciproques signés et validés
31/12/2016	68 % Taux de Contrats d'Engagements Réciproques	68%	31/12/2015	48 %
31/12/2016	5 chefs d'entreprises bénéficiaires du RSA financés par YAC			0

Effets de l'accompagnement

Au cours de l'année 2016, Yonne Active Création a développé ses missions auprès des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA et a aussi cherché à mesurer l'efficacité économique de son action :

1-certains effets sont indirects et difficilement quantifiables: accès facilité à la formation, aux soins , aux organismes: URSSAF, RSI, Chambres Consulaires, administration fiscale, etc...

2-certains effets sont directs : l'accompagnement permet aux bénéficiaires d'augmenter les revenus d'activité déclarés à la CAF et par conséquent de diminuer le RSA perçu :

Exemple pour 1 mois :

Un bénéficiaire a un droit RSA potentiel ,sans ressources de : 470,95 €

Il déclare 137,33 € de revenus d'activité

Il touchera $470,95 - 137,33 = 333,62$ €, soit une économie pour le Département égal à 137,33 €

Economie départementale

L'écart constaté et extrapolé sur 12 mois pour 400 dossiers à partir de 93 dossiers réels serait de :

DIFFERENCE POSITIVE ENTRE LE DROIT AU RSA ET LE RSA SOCLE REELLEMENT VERSE POUR 300 DOSSIERS PENDANT 12 mois		
DROIT AU RSA SOCLE	RSA VERSE	DIFFERENCE POSITIVE POUR LE DEPARTEMENT
2 870 400 €	1 773 943 €	1 096 457 €